



CÔTE D'IVOIRE ET SIERRA LEONE : DEUX PARTENARIATS DIFFÉRENTS, UN MÊME ENJEU POUR LA FRANCE

Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Afrique de l'Ouest en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone

19 au 25 février 2023

Une délégation du groupe d'amitié France-Afrique de l'Ouest, conduite par son président, M. André Reichardt, et composée de M. Patrice Joly, président délégué pour la Sierra Leone, Mme Nathalie Goulet, vice-présidente, et M. Abdallah Hassani, vice-président, s'est rendue en Côte d'Ivoire et en Sierra Leone, du 19 au 25 février 2023.

I. Côte d'Ivoire : un partenaire privilégié de la France en Afrique de l'Ouest

A – Une situation politique désormais stabilisée et pacifiée, propice à une coopération accrue avec la France

La Côte d'Ivoire a été traumatisée par le conflit armé, qui avait causé la mort de plus de 3 000 personnes, consécutif au refus de reconnaître les résultats de l'élection présidentielle de 2010. L'investiture d'Alassane Ouattara, l'année suivante, s'est traduite par **une nette amélioration de la situation sécuritaire** et la restauration de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire.

Le Président Ouattara, réélu en 2015 puis en 2020, a engagé une **politique d'apaisement** qui a conduit la plupart des partis politiques à cesser de boycotter les élections législatives. Il a également poursuivi le **dialogue politique** et rencontré, en juillet 2022, les anciens Présidents Konan-Bédié et Gbagbo, acquitté par la Cour pénale internationale en mars 2021 puis rentré d'exil trois mois plus tard. Cet événement a constitué un symbole fort de la **réconciliation nationale**.

La **poursuite de la mise en place du Sénat**, institué par la Constitution de 2016, qui vient consolider le pouvoir législatif dans un contexte institutionnel marqué par la prépondérance de l'Exécutif, contribue à la stabilisation du pays.



La délégation avec M. Jeannot Ahoussou-Kouadio, Président du Sénat de Côte d'Ivoire, et le groupe d'amitié Côte d'Ivoire-France

La délégation sénatoriale a également pu se rendre compte de la **vitalité et de la maturité de la société civile ivoirienne** – institutionnalisée par le Conseil économique, social, environnemental et culturel. Ainsi, l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire œuvre à la promotion des droits de la femme et de l'enfant, contribue à la bonne gouvernance, facilite l'accès au droit et apporte une assistance aux populations vulnérables¹.

¹ L'Association a mis en place une douzaine de « cliniques juridiques », dont deux mobiles, qui apportent des solutions aux problèmes rencontrés par des citoyens.



Le Bureau de l'Association des femmes juristes de Côte d'Ivoire

Cet apaisement politique permet aux **excellentes relations franco-ivoiriennes**² de se recentrer sur des enjeux essentiels. C'est le cas de la **valorisation de messages à destination de la jeunesse ivoirienne** (entrepreneuriat, formation professionnelle, sport, industries culturelles et créatives, etc.), alors que 400 000 jeunes entrent chaque année sur le marché du travail. C'est aussi le cas du **partenariat économique** – la Côte d'Ivoire est le deuxième marché français en Afrique subsaharienne (présence de près de 800 entreprises françaises, dont de grandes, mais aussi de nombreuses PME, projets d'infrastructures relatifs au métro et à l'aéroport, la France premier bailleur bilatéral, etc.). En revanche, la coopération décentralisée marque le pas et gagnerait à être relancée.

B – Une puissance économique régionale confrontée à de profondes inégalités sociales et géographiques

La Côte d'Ivoire connaît une **situation paradoxale** : la coexistence de bons indicateurs macro-économiques et d'indicateurs sociaux défavorables.

Le pays est une **puissance économique sous-régionale** : ayant de fortes capacités exportatrices et industrielles, la Côte d'Ivoire dispose aussi d'un secteur agricole (22 % du PIB) qui en fait le **premier producteur mondial de cacao** (plus de 40 % de part de marché) **et de noix de cajou** (20 %). Par ailleurs, elle connaît des évolutions structurelles, surtout dans le Nord du pays, telles que l'apparition de filières de transformation des matières premières³ et de diversification des exportations. En termes de

croissance, la Côte d'Ivoire est **l'un des pays les plus dynamiques d'Afrique** : 7 % en 2021, presque autant en 2022 et une prévision supérieure à 6 % en 2023 et 2024. Cette résilience ivoirienne s'explique par la diversification du tissu productif, la stabilité monétaire, la confiance des marchés financiers, et aussi le soutien des bailleurs internationaux – même si le pays n'est plus sous programme du Fonds monétaire international (FMI) depuis fin 2020. Les **finances publiques restent globalement saines**, avec un déficit budgétaire d'environ 5 % du PIB et une dette publique qui, quoiqu'ayant augmenté pour faire face à la crise sanitaire, s'établissait à moins de 52 % du PIB en 2022 – les agences de notation ont d'ailleurs récemment relevé la note ivoirienne. Enfin, après des investissements publics insuffisants dans les années 2000, les autorités ont engagé une politique de grands travaux qui a permis de **doter le pays de nombreuses infrastructures** (réseau routier de qualité, équipements sportifs, ports, aéroport et métro d'Abidjan, etc.).

En dépit de ces performances économiques, la Côte d'Ivoire reste marquée par des **disparités importantes, à la fois socio-économiques et géographiques**. 30 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'indice de développement humain classait le pays 159^e sur 191 pays en 2021. L'économie informelle représente plus de la moitié du PIB. Le système éducatif est peu performant. Si Abidjan accueille environ 22 % de la population ivoirienne, elle représente 80 % de l'activité économique du pays et 90 % des utilisateurs de Facebook. Aussi le plan de développement national 2021-2025 fixe-t-il des objectifs davantage orientés vers les sujets sociaux : **l'accès de la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire**, l'inclusion sociale, le doublement du PIB par habitant d'ici 2030⁴, la formation des enseignants, etc.

C – Un acteur important de la lutte contre le terrorisme

La Côte d'Ivoire n'est **pas affectée par le radicalisme religieux**. Les tensions confessionnelles y sont quasi-inexistantes, et les autorités veillent à assurer la modération et l'équilibre entre les confessions – schématiquement, les musulmans se situent au Nord du pays, et les chrétiens au Sud.

² Environ 20 000 Français, dont 70 % sont binationaux, résident en Côte d'Ivoire, dont 90 % à Abidjan.

³ 40 % des produits agricoles sont aujourd'hui transformés en Côte d'Ivoire.

⁴ Le PIB ivoirien s'établissait à 2 522 dollars (2 282 euros) par habitant en 2021.

Il n'en demeure pas moins que **le pays a été frappé par plusieurs attaques terroristes**, en particulier en mars 2016 contre la station balnéaire de **Grand-Bassam** (22 morts, dont 4 Français), puis en juin 2020 contre le poste frontière de Kafolo (15 morts). Depuis mars 2021, le Nord-Est a été visé par une vingtaine d'incidents de faible intensité, démontrant la **volonté d'implantation de groupes terroristes** venus du Sahel *via* le Burkina Faso. Aucun incident n'est à déplorer depuis 2022, mais la Côte d'Ivoire, qui accueille plusieurs milliers de réfugiés burkinabés, est un **objectif stratégique des djihadistes**. De surcroît, le pays souffre du **développement de la piraterie maritime**, avec toutes sortes de trafics induits, dans le Golfe de Guinée.

Face à la menace terroriste, les autorités ivoiriennes ont pris des mesures à la fois militaires (renforcement de la frontière Nord et recrutement de 10 000 soldats en trois ans) et sociales (création de services publics et dispositifs pour l'insertion des jeunes dans les régions touchées).

La lutte contre le terrorisme passe aussi par la **coopération avec la France** – les **Forces françaises** comptent environ 1 000 hommes en Côte d'Ivoire –, qui contribue à la formation de l'armée ivoirienne, à l'amélioration de son matériel et au renforcement de ses capacités de renseignement. La gendarmerie française participe également à la **lutte contre la délinquance numérique** – le phénomène des « brouteurs »⁵ a pris d'inquiétantes proportions en Côte d'Ivoire, où une plateforme de lutte contre la cybercriminalité a été mise en place et enregistre des premiers succès.

Enfin, la France et la Côte d'Ivoire ont pris l'initiative de **créer l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme**, que la délégation a visitée.

L'Académie internationale de lutte contre le terrorisme

Projet porté en 2017 en marge du sommet Union européenne-Union africaine par les Présidents Ouattara et Macron, l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme a été inaugurée le 10 juin 2021, à Jacqueville. Elle est dirigée par un général ivoirien accompagné d'un magistrat français.

Installée sur un site de 1 200 hectares près de la lagune, l'Académie a vocation à **devenir un centre régional** dédié à la lutte contre le terrorisme afin de répondre à la volonté de nombreux pays d'Afrique de développer et partager leurs capacités de lutte antiterroriste.

Reposant sur une **approche intégrée** – du renseignement au traitement judiciaire – **et interministérielle**, l'Académie est articulée autour de **trois piliers** : **1. une école des cadres** dédiée aux acteurs de la lutte contre le terrorisme en situation de responsabilité et issus des différents ministères de la justice, de l'intérieur et de la défense ; **2. un camp d'entraînement** disposant d'installations spécifiques (infrastructures de tir, environnements divers – urbain, maritime, lagunaire, etc.) certifiées par les unités d'élite françaises (GIGN et RAID) et offrant aux stagiaires des conditions d'entraînement et d'enseignement optimales ; **3. un institut de recherche stratégique** permettant le partage de doctrines, l'analyse de la menace et l'échange de retours d'expérience entre les différents partenaires.

Entre 2019 et 2022, grâce à l'intervention sur place d'experts français et ivoiriens, elle a formé, au cours de 80 sessions, 940 stagiaires (préfets, magistrats, policiers, gendarmes, militaires, personnels de l'administration pénitentiaire, etc.), avec l'objectif d'en accueillir 600 par an, provenant de 26 pays couvrant l'ensemble du continent africain.

L'Académie est encore en phase de développement. Son budget annuel de fonctionnement, de 2,5 millions d'euros, devrait être complété par 65 millions au titre de la poursuite de la construction des infrastructures (soit 18 millions versés par la France, 4 millions par la Côte d'Ivoire et 38 millions de divers partenaires, dont 10 millions de l'Union européenne⁶).

Il s'agit d'un **modèle de coopération régionale prometteur**⁷, qui contribue au renforcement des dispositifs africains et à l'émergence d'experts africains de l'antiterrorisme.

⁵ Ou cyber-escrocs sur Internet.

⁶ Ainsi que, à ce stade, l'Australie, l'Allemagne, le Canada, les Pays-Bas, la Suisse et l'Espagne.

⁷ Il existe par ailleurs, à Dakar (Sénégal), une École nationale de cybersécurité à vocation régionale, inaugurée en 2018, et soutenue par le ministère français de l'Europe et des affaires étrangères et l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.



II. Sierra Leone : une « attente de France »

A – Un pays en redressement, mais encore fragile

La Sierra Leone a été victime, entre 1991 et 2002, d'une **dramatique guerre civile** qui a causé la mort de près de 200 000 personnes et a donné lieu à de nombreuses atrocités (déplacement de populations, mutilations, enfants soldats, esclaves sexuelles, effondrement des structures sociales).

C'est dans un **pays aujourd'hui stabilisé, mais encore fragile** – l'épidémie d'Ebola avait provoqué 4 000 morts entre 2013 et 2016, plus de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté et 80 % des besoins alimentaires sont importés –, que la délégation sénatoriale a effectué le **premier déplacement du groupe d'amitié en Sierra Leone**.

D'indéniables progrès sont à enregistrer. La **démocratie** s'enracine, les partis politiques alternent au pouvoir, les communautés religieuses cohabitent pacifiquement et les élections sont globalement fiables. De même, la liberté d'expression et la liberté de la presse sont assurées. Le **risque terroriste** est, à ce jour, **inexistant**. Les autorités ont récemment aboli la peine de mort, érigé l'éducation en priorité (recrutement de plus de 10 500 enseignants, instauration de la gratuité de l'enseignement primaire, amélioration de la place des filles) et obtenu des résultats en matière médicale et sociale (recul de la mortalité infantile et lutte contre la pauvreté). Par ailleurs, la Sierra Leone a été, avec la

Côte d'Ivoire et le Liberia, l'un des trois pays d'Afrique de l'Ouest à avoir voté en faveur des trois résolutions sur la guerre en Ukraine à l'Assemblée générale de l'ONU.



La délégation avec M. Abass Bundu, Président du Parlement de Sierra Leone

Toutefois, la situation politique s'est récemment tendue dans l'attente du scrutin présidentiel de juin 2023, auquel le Président Julius Maada Bio, élu en 2018, est candidat. La préparation de cette élection donne lieu à de vifs échanges entre partis de la majorité et de l'opposition, cette dernière accusant le gouvernement d'instrumentaliser la lutte contre la corruption et d'avoir limogé l'Auditrice générale pour des raisons politiques. De surcroît, la situation économique et sociale est dégradée, et des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre, survenus le 10 août 2022, à Freetown, ont fait plusieurs morts.

B – La nécessaire amélioration du climat des affaires

En Sierra Leone, l'agriculture, qui représente 61 % du PIB et deux tiers des emplois, reste le principal moyen de subsistance de la population, la production agricole étant concentrée sur quelques produits de base (riz, cacao, café, huile de palme, ananas). Les ressources halieutiques sont abondantes, mais peu exploitées. Le pays dispose d'**importantes ressources minières** (diamants, rutile, or, minerai de fer, bauxite, tantalite) qui totalisent 60 % des exportations et dont l'exploitation soutient la croissance.

Les potentialités du pays sont réelles, en particulier dans l'agriculture, l'activité portuaire ou encore le tourisme, qui continue de pâtir d'une image dégradée depuis la guerre civile – les entreprises françaises (Club Med), présentes jusqu'en 1991, ne sont pas revenues.

Pourtant, **la situation économique reste très difficile** : le chômage est important, l'inflation est élevée (37 %), la monnaie a été plusieurs fois dévaluée, le service de la dette publique absorbe 30 % du budget, l'économie est vulnérable aux conditions météorologiques et reste dépendante du prix des matières premières, les infrastructures sont peu développées, le crédit est difficilement accessible aux PME, etc.

Dans ces conditions, la Sierra Leone continue d'être soutenue par diverses institutions internationales telles que le FMI – qui a annoncé l'octroi d'un programme de 20,8 millions de dollars (18,8 millions d'euros) en 2022, après un précédent de 54,3 millions de dollars (49,2 millions d'euros) en 2017 – la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, ainsi que par l'Union européenne, dont l'aide (245 millions d'euros) permet de financer des infrastructures et le système éducatif et de santé et de soutenir la bonne gouvernance.

Toutefois, le plus grand obstacle au développement du pays reste la corruption – même si les autorités sont résolues à la combattre – **et le climat très dégradé des affaires**. L'insécurité juridique, l'instabilité fiscale, le manque de formation des agents publics, la difficulté du transfert de devises, etc., expliquent la frilosité des entrepreneurs à investir le marché sierraléonais. Le pays se positionnait 163^e sur 190 dans le classement *Doing Business* de la Banque mondiale en 2020.

C – La diversification des partenaires diplomatiques : une opportunité pour la France

Les **relations bilatérales** entre la Sierra Leone et la France demeurent **modestes**. Les échanges ont atteint 36,7 millions d'euros en 2021⁸. Les entreprises françaises sont peu présentes

⁸ La France exporte principalement des machines industrielles et agricoles, des produits agroalimentaires, manufacturés et pharmaceutiques ; elle importe surtout des produits agricoles et des minéraux.

dans le pays, mais sont les plus nombreuses au niveau européen ; en dépit des difficultés (*cf. supra*), Orange, Bolloré, CMA CGM, Air France et AGS notamment y opèrent. Des organisations non gouvernementales françaises y sont aussi présentes, telles que Action contre la Faim, Handicap International, Solthis, Inter Aide, financées en partie par l'Agence française de développement qui ne peut intervenir au moyen de prêts souverains, la Sierra Leone ayant un endettement trop important.

La coopération française est prioritairement orientée vers la **francophonie** (formation de professeurs de français), y compris dans le domaine militaire, l'objectif étant d'accompagner les forces armées sierraléonaises dans leurs efforts d'intégration régionale.

Depuis son élection en 2018, et dans le contexte du Brexit, le Président Bio affiche sa **volonté de nouer des relations privilégiées avec la France et d'en faire son partenaire européen principal**. L'entretien des Présidents Macron et Bio, en 2019, a donné une nouvelle impulsion à la relation bilatérale : réouverture d'une antenne diplomatique française à Freetown en octobre 2020 et création d'un guichet de dépôt de demande de visas en son sein, réintroduction progressive de l'enseignement du français, avec le projet de réouvrir une Alliance française. La Sierra Leone pourrait, quant à elle, implanter une ambassade à Paris.



La délégation avec M Mohamed Juldeh Jalloh, Vice-Président de la République de Sierra Leone

CÔTE D'IVOIRE ET SIERRA LEONE : DEUX PARTENARIATS DIFFÉRENTS, UN MÊME ENJEU POUR LA FRANCE

Le Vice-Président de la République sierraléonaise, M. Mohamed Juldeh Jalloh, parfaitement francophone depuis ses études à Bordeaux, a réitéré ces **positions francophiles** devant la délégation sénatoriale, rappelant les succès de l'Union européenne et la place éminente de la France dans la construction européenne. **Les entreprises françaises sont attendues en Sierra Leone pour soutenir le développement du pays**, par exemple dans

le tourisme, où la France détient un savoir-faire reconnu.

La densité des relations de la France avec la Côte d'Ivoire et avec la Sierra Leone n'est certes pas de même nature : un partenariat privilégié dans le premier cas, des relations encore à approfondir dans le second. Pour autant, ces deux pays illustrent l'importance de la **priorité que l'Afrique de l'Ouest doit demeurer pour la France.**

6

Composition de la délégation



M. André REICHARDT
Président du groupe
Sénateur du Bas-Rhin
(Les Républicains)



M. Patrice JOLY
Président délégué
du groupe pour la
Sierra Leone
Sénateur de la Nièvre
(Socialiste, Écologiste
et Républicain)



Mme Nathalie GOULET
Vice-présidente du groupe
Sénateur de l'Orne
(Union centriste)



M. Abdallah HASSANI
Vice-président du groupe
Sénateur de Mayotte
(Rassemblement des
démocrates, progressistes
et indépendants)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_573.html